

Poste proposé : Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP)
Spécialité : MPR ou MG

Entre :

Etablissement 1 (employeur) : GHR Mulhouse Sud Alsace

Service de rattachement : MPR

Chef du service : Dr WINISDOERFFER

Composition équipe actuelle : 11 praticiens hospitaliers temps plein

Quotité : 50 %

Structure 2 :

Service de rattachement : Maison d'Accueil Spécialisé Centre ESTIME Mulhouse

Chef du service : Dr LECLERCQ

Composition équipe actuelle : 1 praticien hospitalier temps partiel

Quotité : 50 %

Qu'est-ce qu'un poste d'Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP) ?

Le dispositif d'assistant spécialiste à temps partagé est un des leviers au soutien de la démographie médicale sur le territoire du Grand-Est. Ce dispositif permet à des jeunes diplômés, en post-internat de parfaire leur formation de la manière la plus ouverte possible en occupant des postes partagés sur la base de la signature d'une convention d'une durée de deux ans.

Ouverts à toutes les spécialités médicales, les postes d'ASTP doivent permettre aux différents acteurs du territoire de répondre :

- aux actions de coopération dans lesquelles ils peuvent se trouver engagés,
- aux projets médicaux partagés des Groupements Hospitaliers de Territoires devant notamment traduire les objectifs du Projet Régional de Santé,
- et au-delà aux projets de Santé de la Région Grand-Est.
- Initialement conçu pour des partages de postes inter-établissements hospitaliers, il se trouve désormais étendu au secteur ambulatoire afin de favoriser l'exercice mixte partagé entre le secteur hospitalier et le secteur ambulatoire

De manière concrète, ce dispositif favorise l'exercice partagé sur un territoire et l'installation des médecins en Région Grand-Est. Destiné à soutenir la coopération territoriale et médicale ainsi que la participation des jeunes médecins à l'encadrement d'internes et d'étudiants en santé, il tend à aider à la constitution de véritables équipes professionnelles de territoire.

L'engagement de l'ARS Grand Est : financement à 100% du coût annuel brut chargé, pour la durée des 2 ans, auquel s'ajoute le financement à 100% des coûts afférents à la Prime d'Exercice Territorial dues aux ASTP.

Conditions / Profil :

- Etre en post-internat (maximum 4 ans après l'obtention du diplôme d'Etat, soit le DES)
- Avoir soutenu sa thèse
- Etre inscrit à l'Ordre des Médecins + N°RPPS pour une prise de poste au 1er novembre 2019

Spécialité concernée : Médecine Physique et de Réadaptation ou Médecine Générale (possibilité de formation en MPR)

Descriptif / Projet de formation du candidat / Missions :**▪ Activités cliniques**

Consultations : possibilité de prendre part à l'activité de consultation dans le service de MPR : pathologies neurologiques et de l'appareil locomoteur : consultations post AVC, traumatisme crânien, spasticité et troubles neuro-orthopédiques, bilans urodynamiques, pathologie ostéo articulaire et musculaire, isocinétisme, lymphoedème, activité physique et cancer, déviations rachidiennes, appareillage, podologie, rééducation pédiatrique

Hospitalisations : Le candidat prendra part à l'activité d'hospitalisation dans le service de MPR, en lien avec les autres praticiens du service. Son activité pourra se répartir sur l'HC et l'HDJ. Il participera également au suivi des résidents de la MAS centre Estime.

▪ Activités pédagogiques

Le service de MPR dispose des agréments nécessaires à l'accueil et à la formation des internes (phases 1 et 2). Possibilité d'encadrement d'internes dans le service de MPR (entre 2 et 3 selon les semestres)

▪ Activités de recherche

Participation possible à des projets de recherche clinique dans le service de MPR.

Participation possible à la direction de thèses

▪ Participation à des activités d'enseignement

Participation possible à des réunions scientifiques

Le service de MPR prend part à l'organisation et à l'animation pédagogique du DU de soins infirmiers en rééducation-réadaptation (DUSIRR), en partenariat avec l'Université de Haute-Alsace.

La participation aux activités d'enseignement est également possible dans les instituts de formation paramédicale : infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes.

▪ Activités transversales

3 programmes d'éducation thérapeutique sont dispensés au sein du service de MPR : lombalgie chronique, AVC, spasticité

Liens avec le projet médical partagé du GHT de rattachement :

Ce poste d'assistant partagé vient renforcer les liens entre le GHRMSA et les établissements médico-sociaux du GHT, en l'occurrence la Maison d'Accueil Spécialisée « Centre ESTIME ». Cet assistant pourra également participer au développement et à l'animation de la filière Handicap, inscrite au projet médical partagé du GHT.

Contexte :

La MAS Centre ESTIME est à la recherche d'un médecin pour renforcer son équipe. Par ailleurs, l'évolution démographique médicale dans cette structure va se faire vers un départ à la retraite du praticien actuellement en place d'ici quelques années. Le profil médico-social de ce poste freine les candidatures de jeunes médecins diplômés. Proposer un poste partagé, comportant également une activité rattachée à un service hospitalier sanitaire, permet de renforcer l'attractivité de l'offre et d'espérer un recrutement facilité, notamment auprès des jeunes médecins diplômés.

Présentation de l'établissement 1, du service concerné... :

Le service de MPR adulte du GHRMSA dispose des autorisations de soins de suite et de réadaptation pour les activités spécialisées dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur, des affections neurologiques, ainsi que de l'autorisation de SSR non spécialisés. Ces activités sont réparties entre ses deux sites : l'hôpital Emile Muller à Mulhouse et la clinique des 3 Frontières à St Louis. Ce service regroupe 97 lits et 20 places sur ses deux sites, et a comptabilisé en 2018 865 séjours d'HC et 8102 venues en HDJ.

Au sein de cette activité, on distingue notamment les soins de rééducation dispensés à des patients atteints de maladies neurovasculaires (en 2018, 177 séjours d'HC et 2703 passages d'HDJ suite à un AVC).

Présentation de la structure d'accueil N°2, (du service concerné...) :

Le Centre Estime est une maison d'accueil spécialisé pour personnes adultes ayant une cérébro-lésion acquise et dont les séquelles sont telles qu'elles ne permettent pas le retour à domicile (20 places). Une unité de 9 lits dédiée aux états végétatifs persistants et aux états pauci –relationnel est adossée à ce lieu de vie.

Modalités d'organisation de l'activité / du poste :

Répartition du temps de travail équivalente entre les deux structures.

Organisation de la semaine à définir selon les besoins des deux structures.

Participation aux astreintes communes aux deux structures.

Personnes à contacter :

Pour plus d'information :

Directrice médicale du pôle : Dr LECLERCQ : mmadeleine.leclercq-theobald@ghrmsa.fr

Chef de service: Dr WINISDOERFFER: winisdoerffern@ghrmsa.fr

Téléphone : 03 89 64 61 06

Pour postuler :

Pour déposer votre candidature : recrutement-medical@ghrmsa.fr

Pour plus d'information sur le GHRMSA, rdv sur :

- Site internet: www.ghrmsa.fr
- Facebook : GHR Mulhouse Sud-Alsace
- Twitter : @ghrmsa
- YouTube : GHR Mulhouse Sud-Alsace

Pour plus de renseignement sur le dispositif ASTP, vous pouvez contacter l'ARS Grand Est, Direction de la Stratégie, Département Ressources Humaines en Santé : ars-grandest-rh-en-sante@ars.sante.fr